



# Le Bulletin

Janvier 2015



## Mot du président



## Coup de cœur :

Projecteur sur l'éducation en langue française

▶▶▶ Détails

## Congrès 2015 de la FNCSF :

*Se définir pour agir : clé du succès!*

▶▶▶ Détails

## Cour suprême du Canada :

La Commission scolaire francophone du Yukon en attente d'une décision

▶▶▶ Détails

## Droits de gestion scolaire :

La CSF des TNO se tourne vers le plus haut tribunal au pays

▶▶▶ Détails



## Banque de ressources éducatives du Canada :

L'engouement se poursuit chez le personnel enseignant

▶▶▶ Détails



## Prix Edgar-Gallant :

Faites vite...la date limite approche!

▶▶▶ Détails



## GRAF 2016 :

Moncton accueillera l'événement biennal

▶▶▶ Détails



## Congrès ADIGECS/RNDGE :

Le leadership collaboratif à l'honneur en mai à Québec

▶▶▶ Détails



## Porte tournante :

Nominations, départs et autres

▶▶▶ Détails

## Nouvelle planification stratégique de la FNCSF :

Trois axes, trois visées et des conseils scolaires qui mettent l'épaule à la roue ▶▶▶ Détails



Des commentaires? N'hésitez pas à nous joindre.

À noter au  
calendrier





## Mot du président

On pourrait pratiquement qualifier le mois de janvier qui vient de se terminer de mois de la sensibilisation des droits de gestion des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire.

Les médias nationaux ont beaucoup parlé des défis que rencontrent certains de nos membres dans le Nord et l’Ouest du pays, contribuant ainsi à mieux faire connaître les enjeux de certains conseils scolaires relativement aux droits de gestion. Nous vous invitons à prendre connaissance des articles et reportages réalisés sur cette question dans la section Coup de cœur.



Les journalistes Claudiane Samson, de Radio-Canada, et Cheryl Kawaja, de CBC, venues de Whitehorse pour couvrir l’audience en CSC.

Cette attention médiatique est intimement liée à l’audience en Cour suprême du Canada à Ottawa, le 21 janvier dernier, de la cause impliquant la Commission scolaire francophone du Yukon. Au même moment, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest annonçait pour sa part son intention d’être entendue par le plus haut tribunal au pays après avoir été déboutée en Cour d’appel.

En Cour suprême du Canada, le Québec s’est opposé aux minorités francophones estimant qu’un jugement favorable à la CSF du Yukon pourrait avoir de graves conséquences linguistiques dans cette province en élargissant le droit à l’instruction de langue anglaise.

Le Québec n’a pas choisi de plaider une interprétation asymétrique des droits linguistiques pour éviter, comme l’affirmait le constitutionnaliste Benoît Pelletier en octobre dernier à notre congrès, « une collision entre la vision des francophones en contexte minoritaire et celle des francophones du Québec. »

Heureusement, la francophonie en contexte minoritaire est bien soudée grâce à l’appui notamment de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada dans le cadre de cette cause. Un jugement est attendu dans cette affaire d’ici l’automne. Reste à voir comment ce jugement influencera l’avenir des conseils scolaires francophones qui luttent pour asseoir leurs droits de gestion.

*Robert Maddix* ←



## Coup de cœur :

### Projecteur sur l'éducation en langue française

*Cette rubrique vise à mettre en lumière certaines initiatives ou réussites de partenaires ou conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire.*



Exceptionnellement, compte tenu de la forte couverture médiatique sur l'éducation en langue française en janvier, nous vous présentons une quinzaine de reportages et articles sur le sujet.

**Média :** [TFO 24/7](#) (télévision)

**Date de diffusion :** 14 janvier 2015

**Intro :** Le dossier a beau être provincial, la question de l'éducation francophone hors Québec dépasse les frontières provinciales. Il en va de l'avenir des communautés francophones et acadiennes, mais aussi de l'identité canadienne et de sa dualité linguistique.

Actuellement, quatre gouvernements se retrouvent devant la justice : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Ces causes pourraient avoir un impact sur tous les conseils scolaires francophones hors Québec.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) représente, depuis près de 25 ans, au plan canadien les 28 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Directeur général de la FNCSF depuis 5 ans, Roger Paul dresse un portrait de la situation actuelle et des répercussions de ces quatre causes. Une entrevue de Nadia Campbell.



**Média :** [Radio-Canada](#) (internet)

**Titre :** Éducation en français : la CSFY devant la Cour suprême du Canada

**Date de diffusion :** 20 janvier 2015

**Média :** [Radio-Canada](#) (télévision et internet)

**Titre :** Aux T.N.-O de songer à la Cour suprême du Canada

**Date de diffusion :** 21 janvier 2015



**Média :** [CBC](#) (internet)

**Titre :** Yukon francophones take French school board appeal to Supreme Court

**Date de diffusion :** 20 janvier 2015

**Média :** [Téléjournal](#), [Radio-Canada en Colombie-Britannique](#) (télévision)

**Titre :** La cause de la CSFY est en délibéré à la Cour suprême du Canada

**Date de diffusion :** 21 janvier 2015

**Média :** [Radio-Canada](#) (internet)

**Titre :** Minorités linguistiques : une décision de la Cour suprême attendue dans les Maritimes

**Date de diffusion :** 22 janvier 2015

**Média :** [Radio-Canada](#) (télévision et internet)

**Titre :** La position du Québec surprend les francophones du Canada

**Date de diffusion :** 22 janvier 2015

*(suite sur l'autre page)*



**Média :** [FrancoPresse.ca](http://FrancoPresse.ca) (presse écrite)  
**Titre :** Turbulences dans les conseils scolaires francophones  
**Date de diffusion :** 22 janvier 2015



**Média :** [Le Devoir](http://LeDevoir.com) (presse écrite)  
**Titre :** Québec s'oppose aux minorités francophones  
**Date de diffusion :** 22 janvier 2015

LE DEVOIR

**Média :** [Éditorial Le Droit](http://LeDroit.net) (presse écrite)  
**Titre :** La jambette  
**Date de diffusion :** 23 janvier 2015

LeDroit

**Média :** [Le Devoir](http://LeDevoir.com) (presse écrite)  
**Titre :** Québec se met à dos les francophones hors Québec  
**Date de diffusion :** 23 janvier 2015

**Média :** [Des Cordes à son ARC](http://DesCordesASonARC.ca) (Alliance des radios communautaires)  
**Titre :** Éducation en français (cause de la CSF des TNO avec Suzette Montreuil)  
**Date de diffusion :** 23 janvier 2015



**Média :** [CBC](http://CBC.ca) (internet)  
**Titre :** Quebec gov't stance dismays francophone school supporters  
**Date de diffusion :** 24 janvier 2015

**Média :** [CJAD](http://CJAD.ca) (radio)  
**Titre :** Quebec government opposes expanded access to French language instruction  
**Date de diffusion :** 25 janvier 2015

**Média :** [La Presse](http://LaPresse.ca) (presse écrite)  
**Titre :** Le Yukon et la division de la francophonie  
**Date de diffusion :** 27 janvier 2015



**Média :** [Telegraph Journal](http://TheTelegraph.com) (presse écrite)  
**Titre :** Groups fight for immigrants to access French-language schools  
**Date de diffusion :** 27 janvier 2015

**Média :** [The Suburban](http://TheSuburban.com) (presse écrite)  
**Titre :** M. Couillard, time to end the duplicity on language  
**Date de diffusion :** 28 janvier 2015

*Sur la plupart des sites, il est encore possible de réagir aux articles et reportages dans la section des blogues.*





## Congrès 2015 de la FNCSF :

### Se définir pour agir : clé du succès!

C'est sous le thème ***Se définir pour agir : clé du succès!*** que se tiendra la prochaine édition du congrès de la FNCSF du 29 au 31 octobre à Saint-Jean de Terre-Neuve.



Ce congrès 2015 coïncidera avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de la FNCSF qui a vu le jour en 1990. Cette même année l'arrêt Mahé confirmait le droit des francophones de gérer leurs écoles en reconnaissant que le droit de gestion des établissements d'enseignement fait partie de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.



Il va sans dire que la FNCSF soulignera ces deux anniversaires lors de la programmation de son congrès. L'événement offrira une occasion aux délégués de partager et d'échanger au sujet du rôle que sera appelée à jouer la FNCSF en collaboration avec ses partenaires au cours des cinq prochaines années.

Cette vision de l'éducation est incarnée par le nouveau plan stratégique 2015-2020 de la FNCSF. Cette planification fait aussi écho au Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF), phare qui doit servir à mobiliser les partenaires-clés de l'éducation au Canada.

### Regard vers l'avenir

Les deux dernières éditions du congrès annuel de la FNCSF (« Droits de gestion des conseils scolaires : au-delà des turbulences! » à Victoria et « Provoquer sa chance : les avantages du démarchage pour les conseils scolaires » à Niagara Falls) ont connu un vif succès.

Ces deux dernières éditions ont permis d'évaluer les succès passés et de faire le point sur les défis présents. Dans une suite logique, la FNCSF souhaite porter un regard vers l'avenir afin de voir comment elle peut se positionner et adresser une partie des défis soulevés lors des derniers congrès grâce à sa nouvelle planification stratégique.

Rappelons que le nouveau plan stratégique de la FNCSF repose sur trois axes d'intervention soit spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'école de langue française, positionnement et droits à l'éducation de langue française et, enfin, renforcement des capacités des membres. Ces trois axes sont définis à travers trois visées soit la réussite, le continuum, l'engagement.

À noter également à l'agenda : le congrès 2016 de la FNCSF aura lieu à Yellowknife du 20 au 22 octobre.





## Cour suprême du Canada :

### La Commission scolaire francophone du Yukon en attente d'une décision

Les juges de la Cour suprême du Canada ont pris en délibéré la cause de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) après avoir entendu le 21 janvier dernier l'appel dans cette affaire qui oppose la commission scolaire au gouvernement du Yukon.



Les droits de gestion des conseils scolaires francophones au pays en contexte minoritaire sont acquis. Toutefois, la FNCSF estime que l'enjeu actuel au Yukon, comme aux Territoires du Nord-Ouest, est de déterminer quelle est l'étendue de ce droit.

La Fédération croit par ailleurs qu'une interprétation large et libérale de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* est essentielle pour garantir un pouvoir de gestion et de contrôle en matière d'admission aux conseils scolaires de langue française hors Québec.



La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est intervenue en Cour suprême du Canada en faveur de la Commission scolaire francophone du Yukon. On voit ici le dg de la FNCSF, Roger Paul, l'avocat Roger Lepage qui défend la CSF du Yukon et la directrice générale de la CSF du Yukon, Natascha Joncas.

Elle affirme qu'avec une interprétation asymétrique de l'article 23, les écoles de langue française en contexte minoritaire pourraient accueillir de nouveaux membres tels que les immigrants francophones qui n'ont pas encore le statut de citoyen canadien ou encore des allophones.

En 2009, la CSFY entamait un recours judiciaire contre le ministère de l'Éducation du Yukon quant aux installations scolaires et au droit de gestion de la commission scolaire. La commission scolaire ne revendique pas un droit absolu en matière d'admission pour les commissions scolaires francophones, mais plutôt un pouvoir de gestion plus étendu relativement au contrôle des admissions, à l'embauche du personnel et à l'agrandissement des infrastructures.

Elle obtenait dans un premier temps un verdict favorable. Le jugement conclut notamment que c'est la CSFY qui a le pouvoir de décider d'admettre ou pas, au cas par cas, des enfants de non-ayants droit dans ses écoles. Cependant, le gouvernement a porté la cause en Cour d'appel qui a renvoyé l'affaire pour un nouveau procès.

La Commission scolaire francophone du Yukon compte une école soit l'école Émilie-Tremblay qui offre un programme éducatif aux élèves de l'élémentaire et du secondaire.





## Droits de gestion scolaire :

### La CSF des TNO se tourne vers le plus haut tribunal au pays

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest demande à la Cour suprême d'entendre sa cause après avoir essuyé un revers en cour d'appel.



Plus tôt en janvier, la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest rendait ses jugements dans les causes respectives des écoles Allain St-Cyr à Yellowknife et Boréale à Hay River.

Les jugements qui, dans l'ensemble, sont défavorables à la commission scolaire portent un dur coup à la vitalité et à la pérennité de la communauté franco-ténoise.

La Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest annule le jugement de première instance qui ordonnait l'agrandissement des deux écoles, reconnaissait l'autonomie de la commission scolaire en matière d'admission de non-ayants droit et approuvait l'offre des services préscolaires comme mesure réparatrice.

La Cour d'appel estime qu'il n'existe pas de lacunes graves quant aux immobilisations des écoles de langue française aux TNO. Elle enjoint cependant le gouvernement territorial à construire un gymnase et à aménager des locaux pour les enfants avec des besoins spéciaux à l'école Allain St-Cyr.

Ces causes avaient notamment pour objectif de contester la validité d'une directive ministérielle du gouvernement des TNO qui lui donnait la discrétion exclusive d'admettre ou non, dans les écoles de la commission scolaire francophone, des enfants de personnes qui n'ont pas de droits en vertu de l'article 23 de la *Charte*. La commission scolaire estime que cette directive restreint son droit de gestion d'accepter des demandes d'inscription venant de familles immigrantes, de familles de générations perdues (d'ancêtres francophones et métis) ou encore de citoyens anglophones qui veulent s'intégrer à la communauté francophone.

Ces causes visaient par ailleurs à préciser la portée du droit exclusif de la communauté franco-ténoise de gérer et de contrôler les aspects de l'éducation qui concernent ou qui touchent la langue et la culture.

La FNCSF est d'avis que les conseils scolaires francophones doivent avoir la pleine gestion en matière d'admission d'enfants, d'infrastructures, de financement, de programmes et de leur personnel. Pour sa part, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest estime que les infrastructures scolaires inadéquates freinent le développement de la communauté franco-ténoise et nuit au maintien (rétention) des élèves. ←



## Nouvelle planification stratégique de la FNCSF :

Trois axes, trois visées et des conseils scolaires qui mettent l'épaule à la roue

Les membres du conseil d'administration de la FNCSF se pencheront les 6 et 7 février prochains sur la nouvelle planification stratégique de la Fédération.

Leurs échanges seront alimentés par les résultats du sondage auquel ont participé en janvier de nombreuses présidences et directions générales des conseils scolaires francophones membres de la FNCSF. D'ailleurs la Fédération tient à remercier ses membres pour leur excellente participation!

Ce sondage a été élaboré par le Centre canadien de leadership en évaluation (le CLÉ). Les résultats contribueront à nourrir la réflexion entamée par la FNCSF sur les concepts de « spécificité », de « vitalité » et de « valeur ajoutée » de l'éducation en langue française.

Rappelons que le plan stratégique 2015-2020 de la FNCSF repose sur trois axes d'intervention soit :

1. **Spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'école de langue française**
2. **Positionnement et droits à l'éducation de langue française**
3. **Renforcement des capacités des membres**

Ces trois axes sont définis à travers trois visées soit :

1. **La réussite**
2. **Le continuum**
3. **L'engagement**

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, les délégués ont donné le feu vert à l'équipe du secrétariat de la FNCSF, le comité de pilotage et les membres du conseil d'administration pour poursuivre le travail entamé afin d'établir les objectifs qui guideront l'organisme pour les cinq prochaines années.

Le comité exécutif du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) aura aussi la chance de réfléchir sur les trois concepts mentionnés ci-dessus lors de sa rencontre du 18 février prochain à Ottawa.







## Banque de ressources éducatives du Canada (BREC) :

L'engouement se poursuit chez le personnel enseignant!

L'intérêt que suscite la Banque de ressources éducatives du Canada, la BREC, est de plus en plus marqué. L'équipe responsable de la promotion de cet outil pédagogique et des formations qui s'y rattachent, a répondu à plus d'une centaine de courriels provenant surtout d'enseignants désirant en savoir davantage concernant la façon d'utiliser cette ressource.



Depuis deux ans, une dizaine de formations virtuelles et en personne ont été offertes au personnel enseignant et aux directions d'école. Plus de 150 enseignants ont participé à ces formations. À noter que trois formations autoportantes existent également pour faciliter la vie à ceux qui ne peuvent assister aux formations virtuelles ou en personne. Les enseignants peuvent aussi avoir accès à une liste qui suggère une variété d'objets d'apprentissage.



La prochaine formation est prévue le jeudi 12 février 2015 à compter de 13 h 30 (heure d'Ottawa). Cette formation de 45 minutes présentera des objets d'apprentissages numérisés qui s'adressent à trois catégories distinctes d'élèves : les 5 à 7 ans, les 8 à 11 ans et, enfin, les 12 ans et plus. On y abordera plusieurs matières ou thèmes, dont les mathématiques, le français, la francisation, la musique, le sport, les sciences, etc.

Les enseignants sont aussi encouragés à s'inscrire à l'Infolettre de la BREC qui est publiée au début de chaque mois. L'inscription se fait à partir de la page d'accueil de la BREC sous le diaporama en cliquant sur l'icône **S'abonner à l'Infolettre**. Une nouveauté : il sera possible dorénavant d'accéder directement aux ressources proposées dans l'Infolettre grâce à un simple clic sur le texte ou l'image.

On peut toujours communiquer avec l'équipe de la BREC en cliquant sur **Des commentaires** qu'on retrouve au bas de la page d'accueil du Bulletin ou, encore, en écrivant à [vmorand.fncsf@bellnet.ca](mailto:vmorand.fncsf@bellnet.ca) ou à [joey.bedard@cforp.ca](mailto:joey.bedard@cforp.ca).

Rappelons que la BREC comprend 7 000 ressources médiatisées et interactives destinées au personnel enseignant et aux élèves des écoles élémentaires et secondaires de langue française au Canada à l'exception du Québec et de l'Ontario. ←





## Prix Edgar-Gallant :

Faites vite...la date limite approche!

Dans le cadre de la remise du prix [Edgar-Gallant 2015](#), le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) est à la recherche de candidatures afin de souligner la contribution remarquable d'une direction générale francophone à l'essor de l'éducation en français en contexte minoritaire.



Nous vous rappelons que seulement un membre actif du RNDGE a le droit de soumettre des candidatures. Les propositions par des groupes de directions générales ne seront pas considérées.

L'an passé, c'est Denis Ferré qui a reçu le prix Edgar-Gallant.



Cumulant plus de 36 ans dans le domaine de l'éducation, M. Ferré a été directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine et directeur général au Conseil des écoles fransaskoises.

Il a aussi été à la barre du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE) à la fin des années 2000. Il a également siégé au comité de la Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques (SNRP).

Le prix Edgar-Gallant a été créé en l'honneur d'Edgar Gallant qui a fait une brillante carrière pendant 36 ans dans la fonction publique. M. Gallant a mis à profit sa vaste expérience à titre d'expert-conseil auprès de la FNCSF et du RNDGE en participant à la planification du Sommet des intervenants de 2005 et en assumant la présidence des premières rencontres du Comité tripartite.

La date limite pour soumettre une candidature au RNDGE est le 6 février prochain.





## GRAF 2016 :

### Moncton accueillera l'événement biennal

Au début de février, les membres du comité organisateur du Grand rassemblement de l'éducation en français (GRAF) se rencontreront pour commencer à planifier la prochaine édition de ce rendez-vous biennal.



Le GRAF est un événement parrainé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE).

Il s'agit d'un congrès national qui permet de faire avancer la réflexion sur le perfectionnement professionnel et l'avancement de l'éducation en langue française au pays grâce à des ateliers et des conférenciers.

La coordination de cette prochaine édition a été confiée à Anne-Marie LeBlanc. Ancienne directrice générale de district scolaire, Madame LeBlanc a aussi été plus récemment coordonnatrice du comité sectoriel **Vitalité du système éducatif**. Ce comité fait partie des cinq comités sectoriels mis sur pied dans le cadre des consultations pour élaborer la Politique d'aménagement linguistique et culturel au Nouveau-Brunswick.

Le comité directeur du GRAF est composé, entre autre, des trois directions générales des districts scolaires du Nouveau-Brunswick, du sous-ministre adjoint au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, du directeur des services éducatifs de l'Association des enseignants du Nouveau-Brunswick (AEFNB), du directeur général de la FNCSF/RNDGE et de celui du Conseil scolaire acadien provincial à titre de premier conseil scolaire à avoir organisé le GRAF en avril 2010.

La dernière édition du GRAF s'est tenue à Ottawa du 10 au 12 avril 2014. L'événement a attiré près de 600 membres du personnel scolaire francophone œuvrant en contexte minoritaire.

L'édition 2014 portait sur le thème de la francophonie canadienne comme levier puissant. Ainsi le rassemblement a permis d'explorer le rôle qu'est appelée à jouer l'éducation en langue française dans la société à l'ère du savoir et sur les transformations requises pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat éducatif, culturel et communautaire.

Cette édition a également traité de la dimension citoyenne de l'éducation en langue française sur le plan des appuis permettant à la francophonie d'accroître son influence en tant que force vive dans les sphères économique et politique, à l'échelle locale, nationale et internationale.

Pour revivre les moments forts de la dernière édition du GRAF, nous vous invitons à consulter l'édition spéciale de la revue **L'INFORM@teur** sur le sujet.





## Congrès ADIGECS/RNDGE :

### Le leadership collaboratif à l'honneur en mai à Québec



Le prochain congrès conjoint de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS) et du Regroupement des directions générales de l'éducation (RNDGE) aura lieu les 14 et 15 mai prochains à Québec.

L'événement portera sur le thème du leadership collaboratif, moteur de la réussite.

Ce congrès mettra l'accent sur les communautés de pratique professionnelle afin d'assurer le leadership pédagogique nécessaire au renforcement des apprentissages, de la réussite et de la diplomation des jeunes.

En cette période de turbulence au Québec, les directions générales des commissions scolaires souhaitent s'inspirer de l'Ontario qui a entrepris il y a dix ans une démarche systématique afin d'améliorer les apprentissages et la diplomation de ses jeunes. Des analyses internationales placent maintenant le système scolaire ontarien parmi les vingt meilleurs au monde.

**Michael Fullan**, doyen émérite de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario (OISE) de l'Université de Toronto et reconnu mondialement pour ses propos relativement aux réformes éducatives, sera le conférencier principal. Il traitera notamment des bonnes pratiques qui assurent le succès des élèves à grande échelle. Sa présentation vise à démontrer comment la direction d'école et l'équipe d'enseignants, avec l'appui des conseils scolaires, peuvent grâce à une culture de collaboration axée sur la pédagogie, faire une différence significative dans la réussite scolaire.

Pour sa part, **Janine Griffore**, sous-ministre adjointe à la Division de l'éducation en langue française au ministère de l'Éducation, abordera la question du bien-être des élèves. Elle expliquera comment certaines initiatives découlant de la Politique d'aménagement linguistique permettent la construction identitaire francophone des élèves, contribuent à leur bien-être et les encouragent à s'engager davantage au sein de leur école et leur communauté.

Enfin, **Bernard Roy**, directeur de l'éducation au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario présentera les résultats de la recherche sur « **Les conseils scolaires performants et leur leadership** ». Il partagera les pratiques exemplaires de son conseil, identifié parmi trois conseils scolaires à haut niveau de rendement en Ontario, pour améliorer le rendement de ses élèves, année après année.

Il sera accompagné de son surintendant de l'éducation, **François Massé**, qui apportera des précisions sur les étapes pour la mise en place des équipes de collaboration pour analyser le rendement des élèves et harmoniser les pratiques efficaces au sein d'une école.





## Porte tournante :

### Nominations, départs et autres



**Luc Caron**

Le District scolaire francophone du Nord-Ouest (DSFNO) du Nouveau-Brunswick a un nouveau directeur général en la personne de Luc Caron. M. Caron est entré en poste le 26 janvier pour un mandat de cinq ans. Il succède à Monsieur Bertrand Beaulieu.



Monsieur Caron a occupé diverses fonctions au sein du système scolaire. Il a notamment été enseignant au secondaire, directeur adjoint d'école, agent pédagogique, directeur exécutif de l'apprentissage et facilitateur en amélioration des processus. Il est marié et père de deux enfants d'âge scolaire.



**Bertrand Beaulieu**

Nommé directeur général en juin 2003, Bertrand Beaulieu aura dirigé les destinées du DSFNO pendant une douzaine d'années. Auparavant, il a été tour à tour enseignant, directeur adjoint et directeur d'école, en plus d'occuper le poste de directeur de l'éducation au sein du district pendant une année.

Il a siégé au sein de l'exécutif du RNDGE de juillet 2008 à avril 2014 et fut le président du comité de la SNRP jusqu'à tout récemment.





## À noter au calendrier ...

---

**Quoi :** Rencontre du comité directeur du GREF  
**Lieu :** Moncton (Nouveau-Brunswick)  
**Quand :** 4 février 2015

---

**Quoi :** Lancement du plan canadien de développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire [CPED-PCDE Launch-Lancement](#)  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 4 février 2015

---

**Quoi :** Rencontre du comité exécutif de la FNCSF  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 5 février 2015

---

**Quoi :** Forum des leaders  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 5-6 février 2015

---

**Quoi :** Rencontre du conseil d'administration de la FNCSF  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 6-7 février 2015

---

**Quoi :** Formation sur la Banque de ressources éducatives du Canada (BREC)  
**Lieu :** Audioconférence  
**Quand :** 12 février 2015, à 13 h 30 HNE <http://brec.cforp.ca>

---

**Quoi :** Rencontre du comité exécutif du RNDGE  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 18 février 2015

---

**Quoi :** Soirée bénéfique par l'Association canadienne d'éducation sur l'éducation des Autochtones  
**Lieu :** Toronto (Ontario)  
**Quand :** 26 février 2015 <http://www.cea-ace.ca/>

---

**Quoi :** Journée de réflexion sur l'immigration francophone ([www.immigrationfrancophone.ca](http://www.immigrationfrancophone.ca))  
**Lieu :** Ottawa (Ontario)  
**Quand :** 2 mars 2015

---

